

Pour accompagner son développement, Terres de Montaigu recrute :

Deux instructeurs des autorisations d'urbanisme h/f

*Postes ciblés catégorie C ou B à temps complet
2 postes permanents par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle*

Nous.

Une communauté d'agglomération, audacieuse, ambitieuse et innovante.

Audacieuse puisque quotidiennement de nombreux défis sont relevés pour améliorer la qualité de vie et de services de nos habitants.

Ambitieuse puisqu'en 2022, Terres de Montaigu est devenue une communauté d'agglomération, organisée autour de sa ville-centre, Montaigu-Vendée (20 000 habitants).

Innovante puisque notre territoire est porté par un écosystème économique riche et dense ainsi qu'une population jeune et dynamique (40% de la population a moins de 30 ans).

Terres de Montaigu, pour créer, avancer et vous épanouir dans un cadre où le collectif, le respect et la convivialité sont des valeurs fortes.

Descriptif de votre poste.

En tant qu'instructeur des autorisations d'urbanisme, vous êtes rattaché au pôle aménagement et environnement, et contribuez à une des grandes priorités du mandat, le logement et l'habitat sur le territoire. Membre d'une équipe de 10 personnes au sein de la direction de l'urbanisme, vous accompagnez tous les porteurs de projets dans le cadre de leurs démarches d'urbanisme. A la croisée de problématiques réglementaires, techniques, environnementales et stratégiques, votre rôle est d'être un facilitateur au contact direct des administrés et des communes du territoire.

Vos missions.

- Délivrer auprès des élus, des professionnels et des administrés, une expertise technique et juridique, en conseillant sur l'application des règles d'urbanisme en vigueur et sur toutes questions de droit public ou privé relatives aux techniques de construction et de mise en œuvre des matériaux, portant sur l'insertion urbaine, architecturale et paysagère.
- Anticiper les difficultés et alerter sur les points de vigilance tout en étant force de proposition dans la résolution des points de blocage.
- Instruire les demandes d'autorisation du droit des sols dans le respect des délais, négocier avec les pétitionnaires afin de faire évoluer leur projet vers la solution la plus conforme aux orientations stratégiques.
- Assurer la conformité réglementaire du projet et sa capacité à s'adapter au contexte urbain ou rural (architecture, densité, paysage, réseaux...).
- Participer à la définition d'une nouvelle relation à l'administré à travers le développement de « Mon Espace Habitat », lieu unique d'accueil et d'information sur l'urbanisme et l'habitat.

Votre profil.

Pour mener à bien vos missions, outre les **connaissances juridiques** en matière d'urbanisme et des notions des techniques de construction et d'architecture, c'est le **sens du travail en équipe et en transversalité** qui est votre atout pour ce poste. On reconnaît d'ailleurs vos **aptitudes au dialogue, à la pédagogie et à la concertation** : vous savez communiquer de façon positive et constructive.

Vous **maîtrisez les outils bureautiques** et êtes idéalement à l'aise dans la lecture de plans et des outils associés.

A ces qualités s'ajoutent **l'organisation et la rigueur** qui vous permettront d'**être autonome**.

Conditions de travail : télétravail possible.

Poste basé à « Mon Espace Habitat » situé 15 place du champ de foire, Montaigu à MONTAIGU-VENDÉE. Travail du lundi au vendredi (permanences ponctuelles les jeudis soirs et samedis matin, environ 1 sur 7)

Possibilité d'adhérer aux tickets restaurant, CNAS, FDAS

Modalités de recrutement.

2 postes permanents à temps complet à pourvoir dans la filière administrative ou technique, catégorie B ou C, par voie statutaire ou, à défaut, par voie contractuelle.

Candidatures : adresser CV, lettre de motivation, dernier arrêté de situation et dernier bulletin de salaire pour le **19/05/2022** par mail à : recrutement@terresdemontaigu.fr ou par courrier à Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, 35 avenue Villebois Mareuil - 85607 MONTAIGU VENDEE Cedex.

Contact : Sabrina GASPARD, responsable instruction. Tél : 02 51 46 46 14 ou ligne directe DRH : 02 51 46 36 14.

1ère session d'entretiens : le 02/06/2022

Terres de Montaigu, c'est aussi...

Une situation géographique accessible

Accès facile en train (25 mn de Nantes, de la Roche-sur-Yon) et par les axes routiers (A83 et A87).
A 30 mn de Cholet.

Un territoire culturel et sportif

Printemps du Livre, Mondial Football Montaigu, fort tissu associatif, etc.

Des services à la population nombreux et de qualité

170 commerces, gare SNCF, centre hospitalier départemental, collèges, lycées, instituts d'enseignement supérieur, centre aquatique, théâtre, cinéma, conservatoire de musique...